

# Astuces pour le personnel

La défense contre les cyberattaques est du ressort de la direction de l'entreprise. De même que la sensibilisation du personnel.

Voici quelques astuces:

- > Cultivez une saine méfiance face à des liens ou des annexes de courriel dont l'expéditeur/l'expéditrice vous est inconnu/e.
- > N'hésitez pas à poser des questions à l'expéditeur/l'expéditrice, lorsque quelque chose vous paraît inhabituel.
- > Vérifiez que l'expéditeur/l'expéditrice des courriels ait la bonne adresse, écrite correctement.
- > Évitez de presser sur l'icône «réponse». Saisissez le nom du/de la destinataire manuellement.
- > Ne communiquez jamais mots de passe, données d'accès ou informations bancaires par téléphone ou courriel.
- > Les mots de passe professionnels ne devraient jamais être utilisés à titre privé.

En collaboration  
avec la Police cantonale bernoise et MELANI





PASSWORD